

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

### CITRUS

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

##### 1.1. Identificateur de produit

Référence commerciale : Anabac® Citrus

Code du produit : 320300

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Composition parfumée contenue dans une capsule de gélatine utilisée lors de la stérilisation en autoclave comme désodorisant.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

INTERSCIENCE SARL

30, chemin du bois des Arpents 78860 Saint Nom la Bretèche FRANCE

Tel : +33 01 34 62 62 61

[info@interscience.com](mailto:info@interscience.com)

[www.interscience.com](http://www.interscience.com)

##### 1.4. Numéros d'appel d'urgence

Pour l'Europe, se référer pour les dernières mises à jour au site internet ECHA :

<https://echa.europa.eu/fr/support/helpdesks/>

<https://poisoncentres.echa.europa.eu/fr/appointed-bodies>

[https://echa.europa.eu/documents/10162/2322249/emergency\\_phone\\_numbers\\_en.pdf/d911af43-4bcf-9371-a59d-a20736d91e7d?t=1628515444598](https://echa.europa.eu/documents/10162/2322249/emergency_phone_numbers_en.pdf/d911af43-4bcf-9371-a59d-a20736d91e7d?t=1628515444598)

Pour le reste du monde, se référer à l'annuaire des centres d'information poison de l'OMS :

[https://apps.who.int/poisoncentres/PoisonCentres\\_201902.pdf](https://apps.who.int/poisoncentres/PoisonCentres_201902.pdf)

Liste des numéros d'appel d'urgence par pays :

Pays	N° de téléphone	Site internet
Afrique du Sud	+27 086 155 5777 / +27 824 910 160 / 999	
Allemagne	+49 30 3068 6711 / 112	<a href="https://www.reach-clp-biozid-helpdesk.de/DE/REACH/Sicherheitsdatenblatt/Sicherheitsdatenblatt-EN/Emergency-Telephone-number.html">https://www.reach-clp-biozid-helpdesk.de/DE/REACH/Sicherheitsdatenblatt/Sicherheitsdatenblatt-EN/Emergency-Telephone-number.html</a>
Arabie Saoudite	937; 800 442 628 1687	
Australie	+61 2 9845 3969 / 131126	
Autriche	+43 1 406 43 43	<a href="https://goeg.at/Vergiftungsinformation">https://goeg.at/Vergiftungsinformation</a>
Belgique	+32 70 245 245	<a href="https://www.poisoncentre.be/">https://www.poisoncentre.be/</a>
Bulgarie	+359 2 9154 233	<a href="https://www.moew.government.bg/bg/prevantivna-dejnost/himichni-vestestva/klasifikaciya-clp/nacionalen-centur-po-toksikologiya/">https://www.moew.government.bg/bg/prevantivna-dejnost/himichni-vestestva/klasifikaciya-clp/nacionalen-centur-po-toksikologiya/</a>
Canada	1 800 268 9017 / 911	<a href="https://info-poison.ca/fr/">https://info-poison.ca/fr/</a>
Chine	+86 10 831 32 045 / 120	-
Chypre	1401	<a href="http://www.mlsi.gov.cy/mlsi/dli/dliup.nsf/All/44E02FF962E75D0DC2257DDA00288E83?OpenDocument">http://www.mlsi.gov.cy/mlsi/dli/dliup.nsf/All/44E02FF962E75D0DC2257DDA00288E83?OpenDocument</a>
Corée du Sud	+82 (0)42 605 7030 / +82 (0)43 830 4000 / (+82-)119	<a href="https://nics.me.go.kr/">https://nics.me.go.kr/</a> <a href="https://nics.me.go.kr/eng/main.do">https://nics.me.go.kr/eng/main.do</a>
Croatie	+3851 2348 342	<a href="https://www.imi.hr/hr/jedinica/centar-za-kontrolu-otrovanja/">https://www.imi.hr/hr/jedinica/centar-za-kontrolu-otrovanja/</a>
Danemark	+45 8212 1212	<a href="https://www.bispebjerghospital.dk/giftlinjen/Sider/default.aspx">https://www.bispebjerghospital.dk/giftlinjen/Sider/default.aspx</a>
Emirats Arabes Unis	800 424 / 998	
Espagne	+34 91 562 04 20	<a href="https://www.miteco.gob.es/es/calidad-y-evaluacion-ambiental/temas/productos-quimicos/portal-reach-clp/novedades/detalle_novedades.aspx?id=tcm:30-193752-16">https://www.miteco.gob.es/es/calidad-y-evaluacion-ambiental/temas/productos-quimicos/portal-reach-clp/novedades/detalle_novedades.aspx?id=tcm:30-193752-16</a>
Estonie	16662	<a href="https://www.terviseamet.ee/en/chemical-and-product-safety/data-for-safety-data-sheet">https://www.terviseamet.ee/en/chemical-and-product-safety/data-for-safety-data-sheet</a>
Etats Unis d'Amérique	+1 800 222 122 / 911	<a href="https://www.poison.org/">https://www.poison.org/</a>
Finlande	800 147 111 / 09 471 977	<a href="https://www.hus.fi/en/medical-care/medical-services/Poison%20Information%20Centre/Pages/default.aspx">https://www.hus.fi/en/medical-care/medical-services/Poison%20Information%20Centre/Pages/default.aspx</a>
France	01 45 42 59 59	<a href="https://reach-info.ineris.fr/Numero_orfila">https://reach-info.ineris.fr/Numero_orfila</a>
Grèce	+30 21 07 79 37 77	<a href="https://echa.europa.eu/documents/10162/23019181/poison_info_centre_en.pdf/58b0f281-a6f8-4362-a0b9-faad57c7c7cf">https://echa.europa.eu/documents/10162/23019181/poison_info_centre_en.pdf/58b0f281-a6f8-4362-a0b9-faad57c7c7cf</a>
Hollande	+31 30 274 88 88	<a href="https://www.umcutrecht.nl/nl/Subsites-nl/Nationaal-Vergiftigen-Informatie-Centrum-(NVIC)/Productinformatie/Informatiesheet-product-notification">https://www.umcutrecht.nl/nl/Subsites-nl/Nationaal-Vergiftigen-Informatie-Centrum-(NVIC)/Productinformatie/Informatiesheet-product-notification</a>
Hongrie	+36 80 201 199	<a href="https://www.nnk.gov.hu/index.php/kemiai-biztonsagi-es-kompetens-hatosagi-fo/egeszsegugyi-toxikologiai-tajekoztato-szolgalat">https://www.nnk.gov.hu/index.php/kemiai-biztonsagi-es-kompetens-hatosagi-fo/egeszsegugyi-toxikologiai-tajekoztato-szolgalat</a>
Inde	+91 112 659 36 77 / 112	<a href="https://www.secourisme.net/spip.php?breve443">https://www.secourisme.net/spip.php?breve443</a>
Irlande	+353 1 809 2166 / 01 809 2166 (8am - 10pm) / 01 809 2566 (24/7)	<a href="https://www.poisons.ie/">https://www.poisons.ie/</a>
Islande	+354 543 22 22 / 112 / +354 543 1000	<a href="http://www.landspitali.is/?PageID=14556">http://www.landspitali.is/?PageID=14556</a>

Pays	N° de téléphone	Site internet
Israël	+972 485 42 725 / 101 / 04-7771900 (24/7)	<a href="https://www.rambam.org.il/en/departmentsandclinics/laboratories-division/clinical-pharmacology-and-toxicology/national-center-for-the-treatment-of-poisoning/">https://www.rambam.org.il/en/departmentsandclinics/laboratories-division/clinical-pharmacology-and-toxicology/national-center-for-the-treatment-of-poisoning/</a>
Italie	+39 06 301 54 492 / +39 06 305 4343 / +39 06 499 78 000 / 118	<a href="https://preparatipericolosi.iss.it/cav.aspx">https://preparatipericolosi.iss.it/cav.aspx</a>
Japon	+81 72 727 2499 / +81 29 852 9999 / 119	<a href="https://mediv8.com/poisons-information/japan-poison-information-center-head-office/">https://mediv8.com/poisons-information/japan-poison-information-center-head-office/</a>
Lettonie	+371 670 42473	<a href="https://www.meteo.lv/en/lapas/environment/chemical-substances-reach/reach_en?&amp;id=1483&amp;nid=410">https://www.meteo.lv/en/lapas/environment/chemical-substances-reach/reach_en?&amp;id=1483&amp;nid=410</a>
Lituanie	+370 85 236 2052	<a href="http://www.apsinuodijau.lt/">http://www.apsinuodijau.lt/</a>
Luxembourg	+352 8002 5500	<a href="https://www.centreatipoisons.be/entreprises/english/how-declare/declarations-grand-duchy-Luxembourg">https://www.centreatipoisons.be/entreprises/english/how-declare/declarations-grand-duchy-Luxembourg</a>
Malta	+356 234 41 111	<a href="https://deputyprimeminister.gov.mt/en/Pages/Contact-Us.aspx">https://deputyprimeminister.gov.mt/en/Pages/Contact-Us.aspx</a>
Norvège	+47 22 59 13 00	<a href="https://helsenorge.no/Giftinformasjon">https://helsenorge.no/Giftinformasjon</a>
Polande	+48 (12) 411 99 99	
Portugal	+351 800 250 250	<a href="https://www.inem.pt/category/servicos/centro-de-informacao-antivenenos/">https://www.inem.pt/category/servicos/centro-de-informacao-antivenenos/</a>
République Tchèque	+420 224 919 293 / +420 224 915 402	<a href="https://www.cenia.cz/odborna-podpora/reach/bezpecnostni-listy/&lt;">https://www.cenia.cz/odborna-podpora/reach/bezpecnostni-listy/&lt;</a>
Roumanie	+40 213 183 606	
Royaume Uni	+44 844 892 0111 / 999 / 111	<a href="https://www.toxbase.org/">https://www.toxbase.org/</a>
Russie	+7 495 628 1687 / 112 / 103	<a href="https://www.petitfute.com/v51044-moscou/c1172-pense-fute-services/c1136-sante/c876-urgence/">https://www.petitfute.com/v51044-moscou/c1172-pense-fute-services/c1136-sante/c876-urgence/</a>
Slovaquie	+421 2 5477 4166	<a href="http://www.ntic.sk/ntic_en.php?adr=safetydata">http://www.ntic.sk/ntic_en.php?adr=safetydata</a>
Slovénie	+386 1 522 1293 / +386 1 434 7645 / 112	
Suède	+46 (0)10 456 6700 / +46 (0)10 456 6750 / 112	
Suisse	+41 44 251 51 51 / 145 (24/24)	<a href="https://www.vaudfamille.ch/N241017/tox-info-suisse-urgence-145-24h24h.html">https://www.vaudfamille.ch/N241017/tox-info-suisse-urgence-145-24h24h.html</a>
Thaïlande	+66 (0)220 11084-6 / +66 2 419 9912 / 191 / 1669	<a href="https://ogocare.com/1669-and-191-emergency-numbers-to-call-in-thailand/">https://ogocare.com/1669-and-191-emergency-numbers-to-call-in-thailand/</a>
Turquie	+90 0312 433 70 07 / 112 / <b>114</b>	<a href="https://www.istanbulaccueil.net/les-numeros-durgence/">https://www.istanbulaccueil.net/les-numeros-durgence/</a>

## SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) No 1272/2008.

Ce n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

#### Principes de précaution :

EUH 208 : Contient (1-méthyl-2-(5-méthylhex-4-en-2-yl)cyclopropyl)méthanol, 3,7-diméthyl-6-octen-1-al (=citronellal), 2-oxabicyclo(2.2.2)octane, 1,3,3-triméthyl- (= Eucalyptol), 2,4-diméthylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde. Peut produire une réaction allergique.

EUH 210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

### 2.3. Autres dangers

Dangers non classés autrement : Aucun.

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Nom Chimique	No#-CAS_No#- CE_Numéro d'enregistrement_	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (Pourcentage en poids)
decanal	112-31-2 203-957-4 01-2119967771-26	Eye Irrit. 2, H319 Aquatic Chronic 3, H412	>= 2,5 - < 5
3,7-diméthyl-2(3),6- nonadienonitrile	61792-11-8 263-214-5 01-2119967769-11	Aquatic Chronic 2, H411	>= 1 - < 2.5

1-Isopropyl-4-methylcyclohexa-1,4-diene (= gamma terpinene)	99-85-4 202-794-6	Flam. Liq. 3, H226 Repr. 2, H361 Asp. Tox. 1, H304	>= 0,1 - < 1
2-oxabicyclo(2.2.2) octane, 1,3,3-trimethyl- (= Eucalyptol)	470-82-6 207-431-5 01-2119967772-24	Flam. Liq. 3, H226 Skin Sens. 1B, H317'	>= 0,1 - < 1
2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde	68039-49-6 943-728-2 01-2119982384-28	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 2, H411	>= 0,25 - < 1
3,7-dimethyl-6-octen-1-al (= citronellal)	106-23-0 203-376-6 01-2119474900-37	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317'	>= 0,1 - < 1
(1-methyl-2-(5-methylhex-4-en-2-yl)cyclopropyl)methanol	1655500-83-6 942-597-9 01-2120094067-52	Acute Tox 4, H312 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317' Aquatic Chronic 2, H411	>= 0,1 - < 0,25

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

## SECTION 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.

Rincer immédiatement les yeux pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : donnée non disponible

Risques : donnée non disponible

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : donnée non disponible

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre chimique sèche

Mousse résistant à l'alcool

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Donnée non disponible

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : donnée non disponible

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Non applicable

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Classe de température : donnée non disponible

Classe de feu : donnée non disponible

Classe d'explosibilité de poussière : donnée non disponible

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : T° ambiante / 10-30°C (50-85°F)

Sec, bien aéré, plein de préférence, hermétiquement fermé

Précautions pour le stockage en commun : Protéger de la lumière et de l'humidité.

Classe de stockage (Allemagne) : donnée non disponible

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : donnée non disponible.

## SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### DNEL 112-31-2 :

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques

Valeur : 24,86 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu - effets systémiques

Valeur : 49,71 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets locaux

Valeur : 62,14 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigu - effets locaux

Valeur : 124,3 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques

Valeur : 7,05 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigu - effets systémiques

Valeur : 14,1 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets locaux

Valeur : 17,62 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Aigu - effets locaux  
Valeur : 35,24 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques  
Valeur : 6,13 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Aigu - effets systémiques  
Valeur : 12,26 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets locaux  
Valeur : 15,32 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Aigu - effets locaux  
Valeur : 30,65 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques  
Valeur: 3,52 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Aigu - effets systémiques  
Valeur : 7,05 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets locaux  
Valeur : 8,81 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Aigu - effets locaux  
Valeur : 17,62 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Oral(e)  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques  
Valeur : 3,52 mg/kg p.c./jour

## 61792-11-8

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques  
Valeur : 5,29 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Aigü - effets systémiques  
Valeur : 10,58 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets locaux  
Valeur : 13,22 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Aigü - effets locaux  
Valeur : 26,45 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques  
Valeur : 1,5 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Aigü - effets systémiques  
Valeur : 3 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets locaux  
Valeur : 3,75 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale : Travailleurs  
Voies d'exposition : Dermale  
Effets potentiels sur la santé : Aigü - effets locaux  
Valeur : 7,5 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques  
Valeur : 1,3 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs  
Voies d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Aigü - effets systémiques

Valeur : 2,61 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets locaux

Valeur : 3,26 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Inhalation

Effets potentiels sur la santé : Aigü - effets locaux

Valeur : 6,52 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme - effets systémiques

Valeur : 0,75 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Aigü - effets locaux

Valeur : 1,5 mg/kg p.c./jour

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Long terme- effets locaux

Valeur : 1,88 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Dermale

Effets potentiels sur la santé : Dermale- effets locaux

Valeur : 3,75 mg/cm<sup>2</sup>

Utilisation finale : Utilisation par les consommateurs

Voies d'exposition : Orale

Effets potentiels sur la santé : Long terme- effets systémiques

Valeur : 0,75 mg/kg p.c./jour

## **PNEC**

**112-31-2** : Eau douce

Valeur : 0,00117 mg/l

Sédiment d'eau douce

Valeur : 0,097 mg/kg poids sec (p.s.)

Eau de mer

Valeur : 0,000117 mg/l

Sédiment marin

Valeur : 0,00972 mg/kg poids sec (p.s.)

Station de traitement des eaux usées  
Valeur : 3,16 mg/l

Sol  
Valeur : 0,019 mg/kg poids sec (p.s.)

**61792-11-8** : Eau douce  
Valeur : 0,0024 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur : 0,248 mg/kg poids sec (p.s.)

Eau de mer  
Valeur : 0,00024 mg/l

Sédiment marin  
Valeur : 0,025 mg/kg poids sec (p.s.)

Station de traitement des eaux usées  
Valeur : 0,9 mg/l

Sol  
Valeur : 0,05 mg/kg poids sec (p.s.)

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesure de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Protection respiratoire

Utiliser dans des zones bien aérées.

#### Protection des mains

Portez des gants lors de la manipulation de substances dans des systèmes ouverts. Vérifiez les gants avant de les porter. Former les opérateurs pour une utilisation correcte.

Si une exposition accidentelle est prévue: (travail sans contact direct avec la substance) utilisez des gants testés EN 16523-1, temps de rupture d'au moins 10 minutes, testés pour les produits chimiques indiqués au chapitre 3 de la FDS. Changer les gants fréquemment.

Si un contact direct avec la peau est attendu: utilisez des gants testés EN 16523-1, testés pour les produits chimiques indiqués au chapitre 3 de la FDS. Le temps de perméabilité doit dépasser la durée de contact.

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité conformes à la norme EN 166.

#### Protection de la peau, protection du corps

Vêtement de protection : utiliser des vêtements de travail couvrant les bras et les jambes.

#### Mesures d'hygiène, conseils généraux

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Ne pas boire, manger, fumer pendant le travail. Se laver les mains et les sécher après avoir terminé le travail.

Évaluation de l'exposition: les expositions dépendent du produit étant manipulé, du potentiel de rejet chimique et résultant de toute concentration atmosphérique ou contact cutané. Étant donné que les scénarios de manipulation et de diffusion des produits varient et diffèrent d'un lieu de travail à un autre, il est recommandé que le potentiel de l'exposition soit évalué avant l'utilisation ou l'introduction du produit. Les évaluations de l'exposition devront être effectuées par un hygiéniste professionnel ou industriel ou tout autre professionnel qualifié de la santé professionnelle ou environnementale. Une évaluation de l'exposition devra être effectuée pour déterminer l'efficacité de toute ventilation et la nécessité d'une protection respiratoire supplémentaire. L'EPI est toujours le dernier moyen pour éviter toute exposition. Dans tous les cas, les mesures techniques et organisationnelles doivent être explorées et utilisées avant la sélection des EPI. La sélection de l'EPI s'adresse aux opérateurs formés pour travailler avec des produits chimiques conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Les opérateurs doivent être formés et habitués à la manipulation des EPI.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide dans une capsule de gélatine

Couleur du liquide : incolore à Très légèrement jaune

Goût : non déterminé

Odeur : Citronnée, Verte, fruitée

Seuil olfactif : Non applicable

Point d'éclair : 92 °C Méthode: Grabner miniflash vase clos

Limite d'explosivité, inférieure : non déterminé

Limite d'explosivité, supérieure : non déterminé

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable

Propriétés comburantes : donnée non disponible

Température d'autoinflammabilité : non déterminé

Température de décomposition : donnée non disponible

pH : non déterminé

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition : non déterminé

Pression de vapeur : 0,0862 hPa à 20 °C Calculé (99,9 %)

Densité : 1 000,19 kg/m<sup>3</sup> à 20 °C

Masse volumique apparente : Non applicable

Hydrosolubilité : capsule de gélatine soluble (chaleur humide)

Coefficient de partage: noctanol/eau : Non applicable

Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Propriétés explosives : donnée non disponible

## 9.2. Autres informations

Non applicable

## SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Réactivité

Aucun(e)

### 10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

### 10.5. Matières incompatibles

Donnée non disponible

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Donnée non disponible

Décomposition thermique : donnée non disponible

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sous-section	commentaire	DL	espèce
Toxicité aiguë par voie orale	Estimation de la toxicité aiguë Dose: > 2 000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul		
Toxicité aiguë par voie orale	decanal	DL50: > 33 320 mg/kg	Espèce: Rat
	3,7-dimethyl-2(3),6-nonadienonitrile	DL50: 2 600 mg/kg	Espèce: Rat
	3,7-dimethyl-6-octen-1-al (= citronellal)	DL50: 2 420 mg/kg	Espèce: Rat
	(1-methyl-2-(5-methylhex-4-en-2-yl)cyclopropyl)methanol	DL50: > 2 000 mg/kg	Espèce: Rat
	1-Isopropyl-4-methylcyclohexa-1,4-diene (= gamma terpinene)	DL50: 3 650 mg/kg	Espèce: Rat
	2-oxabicyclo(2.2.2) octane, 1,3,3-trimethyl- (= Eucalyptol)	DL50: 2 480 mg/kg	Espèce: Rat
Toxicité aiguë par inhalation	Estimation de la toxicité aiguë Durée d'exposition: 4 h Dose: > 20,00 mg/l Méthode: Méthode de calcul		
Toxicité aiguë par voie cutanée	Estimation de la toxicité aiguë Dose: > 2 000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul		
Toxicité aiguë par voie cutanée	3,7-dimethyl-2(3),6-nonadienonitrile	DL50: > 5 000 mg/kg	Espèce: Lapin
	decanal	DL50: 4 173 mg/kg	Espèce: Lapin
	2,4-dimethylcyclohex-3-ene- 1-carbaldehyde	DL50: 5 000 mg/kg	Espèce: Lapin
	(1-methyl-2-(5-methylhex-4-en-2-yl)cyclopropyl)methanol	DL50: > 1 000 mg/kg	Espèce: Rat

15 / 20

FICHE DE DONNEES DE SECURITE - REACH REGULATION (EC) N°1907/2006 – N°2015/830  
REF INTERSCIENCE ANABAC CITRUS 320 300- DATE DE CREATION : 26/01/2016 – N° : V3 / DATE DE REVISION : 18/02/2022 - DATE D'EDITION : 18/02/2022

interscience dans le monde

PARIS

Tél. : +33 (0)1 34 62 62 61  
info@interscience.com

FRANCFORT

Tél. : +49 611 7238 7770  
sales.germany@interscience.com

BOSTON

Tél. : +1 781 937 0007  
sales.usa@intersciencelab.com

SHANGHAI

Tél. : +86 178 2123 6642  
sales.china@interscience.com

SINGAPOUR

Tél. : +65 6977 7232  
sales.asia@interscience.com

TOKYO

Tél. : +81 3 6712 9715  
sales.japan@interscience.com

Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritation de la peau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Irritation des yeux : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Cancérogénicité	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Toxique systémique pour un organe cible - exposition unique	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Danger par aspiration	Toxicité par aspiration : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Phototoxicité	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Information supplémentaire	Donnée non disponible

## SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Ecotoxicité

Toxicité pour les poissons : donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : donnée non disponible

Toxicité pour les algues : donnée non disponible

Facteur M 3,7-dimethyl-2(3),6-nonadienonitrile : 1

Facteur M 2,4-dimethylcyclohex-3-ene-1-carbaldehyde : 1

Toxicité pour les bactéries : donnée non disponible

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : donnée non disponible

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : donnée non disponible

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : donnée non disponible

Données Toxicologiques sur les Sols : donnée non disponible

Autres organismes importants pour l'environnement : donnée non disponible

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : donnée non disponible

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : donnée non disponible

## 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : le produit est soluble dans l'eau. Très mobile dans les sols.

Élimination physico-chimique : donnée non disponible

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

## 12.6. Autres effets néfastes

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : donnée non disponible

Carbone organique dissous (COD) : donnée non disponible

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : donnée non disponible

Halogènes organiques (AOX) : donnée non disponible

Information écologique supplémentaire : donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Emballages contaminés : Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Se conformer aux réglementations en vigueur localement.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

N/A

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

N/A

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN

Marchandise non dangereuse

IATA/ICAO

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

### 14.4. Groupe d'emballage

N/A

### 14.5. Dangers pour l'environnement

N/A

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N/A

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

N/A

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : Non applicable

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 Dangereux pour l'eau

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 : Nocif par contact cutané.

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 : Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN -Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures ;

ADR -Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par la Route;

AICS -Inventaire australien des substances chimiques ;

ASTM -Société américaine pour les essais de matériaux ;

CLP -Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances ;

CMR -Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction ;

DIN -Norme de l'Institut allemand de normalisation ;

DNEL -Dose dérivée sans effet ;

DSL -Liste nationale des substances (Canada) ;

ECHA - Agence européenne des produits chimiques ;

EC-Number Numéro de Communauté européenne ;

ECx -Concentration associée à x % de réponse ;

ELx Taux de charge associée à x % de réponse ; EmS -Horaire d'urgence ;

ENCS -Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon) ;

ErCx -Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x % ;

FDS -Fiche de Données de Sécurité

GHS -Système général harmonisé ; GLP -Bonnes pratiques de laboratoire ;

IARC -Centre international de recherche sur le cancer ;

IATA Association du transport aérien international ;

IBC -Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac ; IC50 Concentration inhibitrice demi maximale ;

ICAO -Organisation de l'aviation civile internationale ;

IECSC -Inventaire des substances chimiques existantes en Chine ;

IMDG -Marchandises dangereuses pour le transport maritime international ;

IMO -Organisation maritime internationale ; ISHL -Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon) ;

ISO -Organisation internationale de normalisation ;

KECI -Inventaire des produits chimiques coréens existants ;  
LC50 -Concentration létale pour 50 % d'une population test ;  
LD50 -Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne) ;  
MARPOL -Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires ;  
NO(A)EC -Effet de concentration non observé (négatif) ; NO(A)EL -Effet non observé (nocif) ;  
NOELR -Taux de charge sans effet observé ;  
NZIoC -Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande ;  
OACI -Organisation de l'Aviation Civile Internationale ;  
OECD -Organisation pour la coopération économique et le développement ;  
OPPTS -Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution ;  
PBT -Persistant, bio-accumulable et toxique ; PNEC -Concentration prédite sans effet ;  
PICCS -Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines ;  
(Q)SAR Relations structure-activité (quantitative) ;  
REACH -Règlement (CE) n°1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques ;  
RID -Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer ;  
SADT -Température de décomposition auto-accélérée ; SDS -Fiche de Données de Sécurité ; SVHC -substance extrêmement préoccupante ; STEL -Short Term Exposure Limit ;  
TCSI -Inventaire des substances chimiques à Taiwan ; TMP -Tableau des Maladies Professionnelles (France) ;  
TRGS -Règle technique pour les substances dangereuses ; TSCA -Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis) ; TWA -Time Weighted Averages ;  
UFI -Unique Formula Identifier ; VLE -Valeur Limite d'Exposition ; VME -Valeur Moyenne d'Exposition ;  
vPvB -Très persistant et très bioaccumulable ; WGK -WasserGefahrungsKlasse (Water Hazard Class).

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations de la section 3 (Composition / Informations sur les ingrédients) sont des informations supplémentaires pour mieux comprendre les dangers du produit et pour soutenir une manipulation, un stockage et un transport sûrs. Les informations (y compris les numéros CAS) ne sont pas destinées à l'enregistrement, à la notification ou à d'autres fins. Les informations et documents nécessaires à cet effet peuvent être fournis séparément par Interscience.